

Transition écologique et solidaire

Figeacteurs s'invite dans le débat !

La fabrique



MARDI Figeacteurs

12 MARS à 18h30 - 12 rue d'Aujou à FIGEAC

GRAND DEBAT NATIONAL TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

COMPTE RENDU DU 12 MARS 2019

Introduction par Dominique Olivier, Président de Figeacteurs.

Lecture du texte de Claude Alphandéry et rappel des règles du jeu du débat.

"Il est urgent de se manifester", <http://www.lelabo-ess.org/tribune-ne-pas-bouder-par-claude-alphandery.html>

Les 29 participants se sont répartis en trois tables thématiques

- Alimentation
- Energies renouvelables
- Mobilité.

Préliminaire : Réponse collective au questionnaire du Grand Débat

Les participants qui souhaitent apporter une réponse individuelle peuvent le faire directement sur le site du Grand Débat

<https://granddebat.fr/project/transition-ecologique/questionnaire/repondez-aux-questions-cles-du-grand-debat-1>

ou saisir leur contribution:

<https://granddebat.fr/pages/partagez-vos-propositions>

Observation sur le questionnaire :

Ce questionnaire ne permet pas d'aborder les questions essentielles autour de la transition écologique et solidaire.

Il est orienté sur les taxes et les préoccupations de l'Etat avec une vision macro économique des enjeux et simplifiée.

Certaines questions sont orientées et ne permettent pas d'exprimer de véritables opinions.

ALIMENTATION

Animateur : Dominique OLIVIER

Rapporteur : Stéphane GERARD

Les propositions

1. Redonner du pouvoir aux acteurs des territoires et libérer les compétences de chacun.
2. Redonner du sens aux actions de chacun sur son territoire.
3. Au même titre que les produits « BIO » sont étiquetés avec un Label spécifique, Légiférer pour que les produits non Bio soient étiquetés « produits non bio – agriculture avec pesticides »
4. Intégrer dans les programmes scolaires un volet agriculture et alimentation locale.
5. Intégrer dans les programmes scolaires un volet sur l'économie circulaire
6. Intégrer dans les programmes scolaires un volet sur les bienfaits du cuisiner soi-même à partir de produits frais et locaux.
7. Favoriser les moyens permettant de développement de l'autoproduction alimentaire dans les foyers (potagers, poulailler, etc..)
8. Mettre en place avec les territoires un programme de communication visant à informer très largement et objectivement la population de la nécessité et l'urgence de s'emparer plus fortement des questions liés à l'alimentation locale. Se préparer à une forme de résilience.
9. Associer les actions et initiatives locales alimentaire à des moments festifs, culturels et de partage en veillant à ce que chacun y trouve son compte.
10. Organiser et aider la transition alimentaire au niveau des territoires en favorisant la relocalisation et la création de chaînes de valeur alimentaires locales
11. Soutenir l'ensemble des projets qui visent au maintien et au développement des outils de première transformation alimentaire dans les territoires (ex : abattoirs)
12. Favoriser et soutenir les projets de développement de gouvernance alimentaire territoriale.
13. Créer une « communauté Figeacoise » investie sur les questions d'alimentation. (exemple : la démarche Terres de Figeac)
14. Travailler à moraliser la vente des produits alimentaires sur les marchés locaux de plein vent.
15. Mettre en place un plan d'accompagnement au développement de production maraîchère locale.
16. Favoriser l'émergence de moyens permettant de travailler sur les compétences des métiers liés à la production et la transformation des produits agricoles et alimentaires locaux.
17. Permettre aux producteurs de déconnecter les prix de leur production locale et des prix mondiaux.
18. Continuer de sensibiliser la population locale du bien-fondé des assemblées citoyennes qui ont émergé pendant le grand débat.
19. Encourager la poursuite des débats qui favorisent et libèrent les initiatives et l'imaginaire de tous.
20. Veillez à ce que toutes les démarches et initiatives se fassent de façon solidaire, ouverte, bienveillante et toujours avec le souci de développer une alimentation pour tous et pour toutes les bourses.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Animateur : Laurent CAUSSE

Rapporteur : Jean BREHAULT

Les propositions

1. Organiser la transition au niveau des territoires pour y développer autant que possible une économie locale et circulaire, en intégrant une participation citoyenne.
2. Augmenter le volume des financements spécifiques à la transition énergétique (rediriger l'épargne, emprunt national....)
3. Assouplir et adapter la réglementation à la taille et à la situation des projets EnR.
4. Favoriser les mesures visant à améliorer l'acceptabilité des projets.
5. Réglementer les recours abusifs engagés contre les projets EnR.
6. Renforcer l'efficacité et la pertinence des contrôles réglementaires et internes des installations.
7. Définir les projets de transition énergétique en adéquation avec la réalité du terrain, les aménagements existants et les ressources locales.
8. Communiquer sérieusement et objectivement autour des projets EnR.
9. Mettre en avant les avantages induits (emploi local, circuits courts, cercles vertueux...)
10. Lutter contre les infox et les rumeurs relatives à ces projets.
11. Relancer le solaire thermique.
12. Développer la petite hydro-électricité
13. Réduire dans des limites raisonnables et en fonction de leur situation les contraintes liées à la dépose des toitures en amiante-ciment afin de les remplacer par des capteurs photo-voltaïques.
14. Conserver dans le domaine public les barrages et grandes centrales hydrauliques
15. Soutenir le projet de mise en place en Occitanie d'une filière gaz au service des transports routiers (National Gaz Pôle) autour du gaz naturel, du biométhane, du gazole et à terme de l'hydrogène.

MOBILITE

Animateur : Marc WEILER

Rapporteur : Meryl PARISSE

Débat : Quelles solutions de mobilité pour nos territoires ruraux dans le cadre de la transition écologique et solidaire?

1. Limiter les déplacements en voiture: rapprocher les lieux de vie et de travail, avoir des services et des commerces de proximité dans les centre-bourgs
 - a. Repenser l'aménagement des villes rurales pour un cadre de vie attractif : piste cyclable, centre ville piéton
 - b. Encourager le télétravail
2. Réinvestir le transport public pour les déplacements interpôles
 - a. Ne pas privatiser les chemins de fer et proposer une véritable offre dans les zones rurales
 - b. Développer plus de lignes de bus
3. Donner la priorité au monde rural en matière de mobilité car les pôles urbains ont déjà une offre de transport en commun pléthorique.
 - a. Accompagner les territoires ruraux qui s'organisent pour de nouvelles formes de mobilité.
 - b. Chacun doit être acteur de sa mobilité et la transition passera par des « pionniers » acteurs de terrain.
 - c. S'appuyer sur des « leaders » exemplaires (chefs d'entreprises, citoyens engagés) pour accompagner le changement de pratiques
 - d. L'Etat doit être un facilitateur de solutions citoyenne « bienveillance étatique »
4. Mutualiser les « outils de mobilité » , avoir une palette de possibilité de déplacement et non plus un véhicule personnel, symbole de réussite sociale
 - a. Des transports en commun multi publics (exemple transports scolaires)
 - b. De l'auto partage de véhicules , si possible électriques
 - i. Mutualiser les parcs automobiles professionnels et privés (lever les contraintes administratives, fiscales et assurantielles liés à ces pratiques)
 - c. Le covoiturage
 - i. Une solution qui se démocratise d'abord grâce à l'incitation financière
 - ii. Un phénomène générationnel et des pratiques qui se banalisent
5. Investir dans la sensibilisation et la communication pour lever les principaux freins aux changements: la prise de conscience, la peur, le prix
 - a. Des challenges « mobilité » inter entreprises
 - b. De l'éducation aux pratiques d'éco mobilité dès l'école
 - c. Des « Récompenses » pour ceux qui ont une pratique vertueuse
 - i. Généraliser l'indemnité kilométrique vélo

- ii. Des avantages en entreprises pour les salariés qui covoitent ou encore l'accès aux véhicules de services dans les entreprises pour les covoitureurs, etc

6. Les changements de pratique en matière de mobilité sont un levier pour

- a. La promotion de l'environnement
- b. L'économie : elles ne représentent pas nécessairement un surcoût mais permettent plutôt de réaliser des économies substantielles
 - i. Notamment dans l'entreprise : proposer des incitations aux salariés permet de faire des économies et apporte de nombreuses externalités positives
 - ii. Le coût global de la possession d'un véhicule thermique individuel est très élevé
 - iii. Cependant les plus précaires peuvent-ils accéder à ces solutions ? Est-ce un frein culturel ou économique ?
- c. Social : le covoiturage, la pratique du vélo, permettent de recréer du lien social et sont vecteur de solidarité. Le covoiturage peut aussi permettre de recréer des solutions de mobilité aux personnes isolées en milieu rural qui en sont privées.

7. Les différents changements à opérer

- a. Le développement de la voiture électrique
 - i. Les incitations fiscales ont permis de rendre l'achat de véhicules électriques accessibles notamment pour les entreprises même si cela reste inabordable pour les ménages modestes
 - ii. Le modèle de location de batterie proposé par RENAULT ne permet pas d'amortir l'investissement
 - iii. Les incitations fiscales ont différents effets pervers
 - iv. Les incitations sont plus des incitations à la transition industrielle qu'écologique puisque les personnes qui abandonnent l'usage du véhicule ne sont pas récompensées
- b. Le vélo
 - i. Donner les moyens aux collectivités de réaliser les aménagements urbains nécessaires, y compris en milieu rural (profiter de tous les travaux d'aménagement de voirie, par exemple l'installation de la fibre, pour installer des pistes cyclables)
 - ii. Proposer des vélos électriques en location dans les centres bourgs
 - iii. Rompre avec la culture du « tout voiture » en milieu rural
 - 1. Exemple : à la ferme où l'on se déplace en voiture même pour les micro-trajets.